



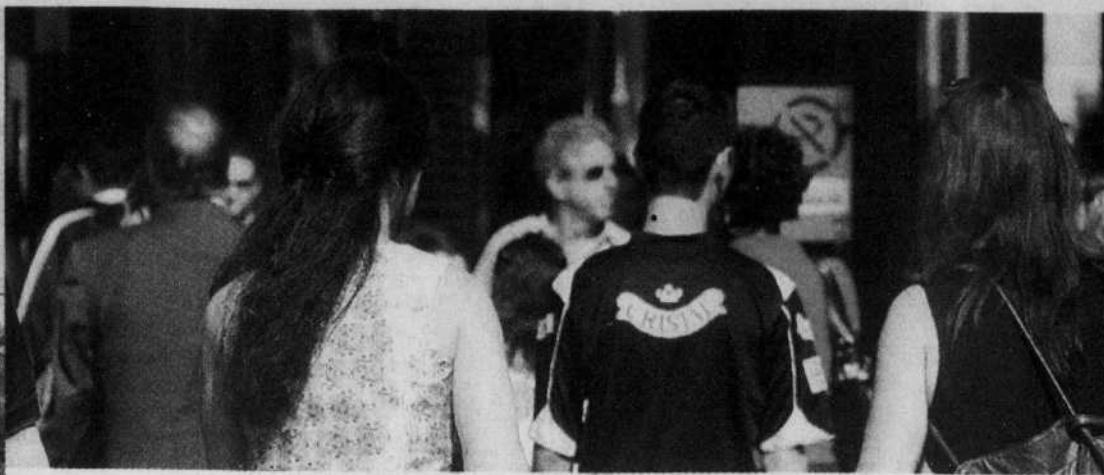
É IDÉES
Nous sommes encore loin
de nous-mêmes
Page C 5



ARCHITECTURE
Habiter le sommet de sa tour
Page C 6

CAHIER **C**

PERSPECTIVES



La commission Bouchard-Taylor

Entre critique et malaise

La dernière cuvée de témoignages à la commission laisse un arrière-goût inquiétant

STÉPHANE BAILLARGEON

L'Arabe ou le musulman, le sikh et le juif évidemment. Les... têtes de Turcs de certains participants aux travaux de la commission Bouchard-Taylor se concentrent autour de ces boucs émissaires, toujours les mêmes. Seulement, il y a critique et critique. Ou plutôt critique et bêtise. Juger qu'un jeune ne devrait pas pouvoir se pointer à la polyvalente un couteau à la ceinture, fut-il gainé, c'est une chose qui se discute, jusqu'en Cour suprême s'il le faut. Répéter les pires niaiseries antisémites, c'en est une autre.

Le forum a touché ce très vieux fond fangeux lundi soir dernier, à Saint-Jérôme, quand une petite dame s'est levée à son tour pour annoncer tout de go que, «c'est bien connu», les Juifs contrôlent «l'argent des nations».

Peu en reste, un monsieur a dénoncé à son tour les supposées surcharges «de 10 % imposées à 70 %» de la nourriture vendue en épicerie au Québec pour la rendre conforme aux règles alimentaires casher de la Torah. Il a aussi égratigné au passage les aliments conformes aux règles halal du rite musulman.

Si, à la première gorgée, au début du mois, la potion servie par les débats publics de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles s'annonçait franche, dure, mais civilisée, la deuxième lampée laisse un arrière-goût amer. Évidemment, il faut le répéter: les remarques carrément diffamatoires et insultantes demeurent très, très minoritaires. Seulement, pour paraphraser une horrible phrase («one is too many») attribuée à un fonctionnaire canadien antisémite des années 1930 qui refusait l'entrée au pays des Juifs persécutés en Europe, un seul propos de ce genre, n'est-ce pas encore un de trop?

Dire n'importe quoi

«Je serais surpris d'entendre ce genre d'opinions ailleurs dans le monde, répond Adam Atlas, vice-président du Congrès juif canadien (CJC), section du Québec. La franchise des propos, directs et pointus, demeure exceptionnelle. Ailleurs, on les retrouve au sein d'organisations bien identifiées comme antisémites. Mais bon, on peut aussi y voir d'une certaine façon, un compliment à la liberté d'expression dont nous jouissons au Québec...»

Il ajoute avoir été «décu, en tant que juif et Québécois», par les jugements sur les juifs ou les musulmans. «Je serais très surpris que des chefs politiques ou médiatiques osent exprimer de tels points de vue. Cependant, étant donné que beaucoup de gens présents semblaient partager plus ou moins ces points de vue, il faut croire qu'ils ne sont pas si rares que ça.»

La devise de la Commission demande d'«échanger pour s'entendre». Que la salle ait réagi lundi en gloussant de plaisir aux propos condamnables amplifie le malaise. Le fait qu'aucun des deux coprésidents de la commission n'ait réagi rajoute de l'étonnement.

«Ce n'est pas leur mandat d'aller éduquer les gens», réplique Rachad Antonius, tout en se désolant lui aussi de certains commentaires entendus. Professeur de sociologie à l'UQAM, membre du Centre de recherche sur l'immigra-

tion, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), il se spécialise dans l'étude de la communauté arabo-québécoise. «On ne peut pas demander aux coprésidents d'argumenter constamment avec les participants aux débats, qui sont organisés précisément pour prendre le pouls de la population. Ce doit même être très frustrant pour eux de ne pas pouvoir s'embarquer dans la bataille.»

Quitte à recevoir des idées irrecevables, donc. M. Atlas défend aussi cette position favorable à l'exposition de toutes les opinions. Les dirigeants du CJC ont d'ailleurs débattu entre eux de la valeur pédagogique de l'exercice public en cours pour conclure qu'il vaut mieux crever certains abcès au Québec.

Pour le vice-président Atlas, ces vieilles rengaines détestables témoignent d'un malaise latent d'une partie de la société québécoise francophone dans ses rapports avec la religion. «Nous vivons peut-être les contrecoups de la Révolution tranquille. Il semble traîner une espèce de peur que les gens non francophones, non chrétiens, etc., cherchent à nous ramener en arrière, du temps où la religion s'imposait. Il semble traîner une crainte que certaines minorités cherchent à faire reculer le Québec sur diverses questions fondamentales, dont l'égalité homme-femme. Il faut le redire haut et fort: le CJC que je représente n'a aucun intérêt à faire reculer le Québec. Nous appuyons la société démocratique, les libertés, les deux chartes des droits de la personne, l'égalité entre les hommes et les femmes et la primauté de la langue française au Québec.»

Victimes

Le professeur Antonius relie une part des propos «très préoccupants» entendus à la commission à des positions de victimes et donc à une idéologie victimaire. «Le Québec est une minorité qui essaie d'intégrer d'autres minorités, dit-il. Les "autres" s'installent et préfèrent parfois s'allier au groupe majoritaire sur le continent, au plus fort, quoi. Les Québécois francophones se sentent alors encore plus victimes d'un grand complot pour les assimiler eux aussi. Il y a une base objective au fait que le Québec français subit encore les séquelles des plaines d'Abraham, mais le discours sur la nation peut interférer avec une nécessaire approche sereine des accommodements et du reste.»

Certains groupes minoritaires en rajoutent, parfois par des biais étonnants. «Il y a un aspect hostile à l'islam par exemple, cela aussi demeure indéniable, aux audiences comme dans les médias, poursuit le professeur. À cause de cela, même les Arabes ou les musulmans opposés au port du voile ou à d'autres demandes se sentent obligés de se rallier. L'amalgame engendre une vraie situation de victime et amplifie en même temps l'idéologie victimaire, en ce sens que la position devient le fondement des prises de position normatives. En clair, la victime fonde ses positions sur le fait d'être une victime. Au bout du compte, des progressistes peuvent même défendre des positions conservatrices.»

Et n'importe qui peut dire n'importe quoi. La fixation de certains sur la nourriture casher ou halal semble reliée à un reportage diffusé à l'émission J. E. de TVA en mai dernier. Le reportage affirmait que les entreprises québécoises dépendent «des millions de dollars» par année pour se conformer aux règles juives. Le chroni-

queur Richard Martineau du groupe Quebecor a relayé la critique dans son blogue.

Dans les faits, la certification ne coûte pas 10 % du prix du produit. Elle assure simplement le respect de certaines règles, par exemple que les produits laitiers ne contiennent aucune trace de graisse animale. En plus, la conformité aux règles augmente les ventes et les profits des commerçants.

La bêtise de certains

«On mélange tout, dit le professeur Antonius, sans parler directement du cas de la nourriture rituelle. La plupart des cas d'accommodements raisonnables cités n'en sont pas. Ces aménagements proviennent plutôt de la bêtise de certains, qui ne veulent pas prendre leurs responsabilités pour dire non fermement et poliment. Il n'y a par exemple aucune raison d'accepter qu'une femme se baigne dans une piscine avec une grande robe. Aller voter avec le visage voilé non plus. Malheureusement, dans la conjoncture actuelle, certains groupes de presse empoisonnent le débat public en montant en épingle certaines exceptions. Ces médias ne jouent pas un rôle d'éducation: ils jettent de l'huile sur le feu.»

Adam Atlas passe vite lui aussi sur ces faussetés commercialo-alimentaires pour revenir sur des problèmes relatifs à l'autre, le nœud de l'affaire. «Les gens passent leur temps à citer des cas qui n'ont rien à faire avec les accommodements raisonnables, dit-il. Dans le sens juridique, ces cas demeurent très rares, exceptionnels. [...] Il reste encore beaucoup de pédagogie à faire. Je suis par exemple heureux d'entendre certains participants réclamer qu'on leur explique pourquoi certaines traditions culturelles ou religieuses réclament tel ou tel comportement. Je veux aussi souligner que la communauté juive est établie au Québec depuis 250 ans. D'autres communautés y sont depuis des décennies. Il me semble que les propos entendus remettent en question la citoyenneté de toutes. Ces racines ne semblent même pas avantager les droits et modifier les perceptions.»

Mardi, un juif séfarade orthodoxe qui vit à Terrebonne, travaille à Joliette et s'identifie à la communauté juive hassidique de Boisbriand, Shalom-Charles Carlos Delmar, est venu dire à la commission qu'«en tant qu'être humain, nous devons nous accepter les uns les autres». Il a aussi préché pour que chacun fasse des démarches pour s'ouvrir à l'autre, le connaître. «Comment voulez-vous qu'ils nous respectent s'ils ne savent pas qui nous sommes?», a-t-il lancé aux coprésidents Gérard Bouchard et Charles Taylor. Il a insisté sur l'importance de la religion dans sa vie. «Abandonner mes croyances judaïques équivalait à me suicider», a-t-il dit.

Portant un drapeau du Québec à la boutonnière, l'ancien professeur travaille à Joliette auprès d'immigrants et de réfugiés. «Les personnes qui disent que la religion de l'autre est rétrograde, alors qu'elles ne la connaissent même pas... que voulez-vous que je dise? Il a raconté qu'à son arrivée au Québec au début des années 1960, il a dû recommencer ses études, ses diplômes n'étant pas reconnus. «J'aime le Québec; je suis fier d'être québécois. J'ai des amis de toutes les confessions et j'aiderais qui frappe à ma porte», a-t-il dit en parlant du juif, du sikh, de l'Arabe, du musulman, du chrétien, et même de la tête de Turc...

Le Devoir

«Mais bon, on peut aussi y voir, d'une certaine façon, un compliment à la liberté d'expression dont nous jouissons au Québec...»

RELIGIONS DU PASSÉ ET DU PRÉSENT

Êtes-vous intéressés par le riche héritage des grandes religions? Savez-vous comment la religion influence notre quotidien? Êtes-vous captivés par des sujets tels que le code Da Vinci?

Si ces sujets attirent votre attention, inscrivez-vous à notre série de 12 présentations intitulée 'Religions Past and Present: A Series On Religious Diversity'. Conçus pour le grand public et présentés par des professeurs de McGill, ces exposés ont pour objectif d'aborder divers sujets tels que: les manuscrits de Qumran, le code Da Vinci, le Jésus historique, Bouddha, le bonheur, la religion au Québec.

Pas de travail à la maison, pas d'examen... tout ce dont vous avez de besoin: quelques soirées disponibles et un peu de curiosité.

Quand: Mercredis de 18h à 20h | Début: 10 octobre 2007

Où: Campus de l'Université McGill au Centre-ville ☒ Metro McGill

Coût: 100\$ (60\$ pour étudiants et personnes âgées de 65 ans et plus)

Note: les présentations sont en anglais.



McGill

Centre d'éducation permanente

(514) 398-5454 | www.mcgill.ca/conted-general

PERSPECTIVES

La réforme des retraites en France

Le temps se gâte pour Nicolas Sarkozy

Après une période de grâce, le nouveau président affronte sa première véritable épreuve

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Cela fait 15 ans que tous les gouvernements français en repoussent l'échéance. Les rares personnes qui ont ouvert le dossier l'ont refermé aussitôt. Le seul premier ministre qui ait osé affronter l'opinion publique sur le sujet, Alain Juppé en 1995, a dû faire face à trois semaines de grève générale qui ont paralysé le pays, avant de remettre sa démission et de subir un cuisant revers électoral. C'est dire comment le dossier des retraites est sensible en France.

Et parmi ces retraites, les régimes dits «spéciaux» sont au cœur de la bataille qui devra bientôt livrer le nouveau gouvernement de Nicolas Sarkozy. Les employés des grandes entreprises nationales françaises (SNCF, RATP, EDF, GDF) ainsi que les militaires, les policiers et quelques professions indépendantes (marins, mineurs, clercs de notaire, salariés de la Comédie française et parlementaires) jouissent en effet de régimes de retraite privilégiés. Ils permettent par exemple à un employé des chemins de fer de prendre sa retraite avant 60 ans et de cotiser moins que les 40 années obligatoires du régime général.

Avec l'allongement de la durée de vie, ces régimes spéciaux ont vu leur nombre de retraités exploser alors que les cotisations, eux, se réduisaient à la portion congne. À peine un demi-million de travailleurs actifs paient aujourd'hui les retraites de plus d'un million de retraités. En comparaison, les régimes privés comptent 18 millions d'actifs pour 15 millions de retraités. Par ailleurs, la retraite moyenne annuelle d'un électricien d'EDF est de 24 000 (34 000 \$) et celle d'un cheminot de 18 000 (25 500 \$), alors que dans le secteur privé elle ne dépasse pas 16 000 (22 600 \$). L'âge moyen du départ à la retraite a beau être de 61 ans dans le privé et de 58 ans pour les fonctionnaires, les bénéficiaires de régimes spéciaux quittent leur emploi dès 55 ans. C'est ce qui faisait récemment dire à l'éditorialiste du magazine *Le Point*, Claude Imbert, que ces régimes «spéciaux» étaient en réalité des régimes «spéciaux».

Un dossier sensible

Avec les années, le déficit est évidemment devenu abyssal. Chaque année, la facture de l'État s'élève à cinq milliards d'euros. À l'heure où il faudra bientôt remettre à plat le régime général, lui aussi de plus en plus déficitaire, cette disparité de traitement était devenue intenable.

Le dossier est cependant beaucoup plus sensible que la réforme des universités, adoptée en vitesse pendant l'été, et l'établissement



Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement veut réformer le régime des retraites.

d'un service essentiel en cas de grève de la fonction publique, sur lequel le gouvernement n'a adopté qu'une loi de principe. La réforme des régimes spéciaux a d'ailleurs déjà donné lieu à une première escarmouche entre le président Sarkozy et son premier ministre, François Fillon. Prenant pour la première fois l'initiative, ce dernier a pressé le président d'agir en annonçant publiquement que le projet de réforme n'attendait que son

à-dire ceux qui occupent des positions stratégiques et peuvent paralyser le pays à tout moment. Même si le gouvernement dit vouloir négocier les modalités d'application, la CGT dénonce un projet «déjà ficelé». La Fédération des mines et de l'énergie, qui regroupe les employés d'EDF et de GDF, a appelé à une grève le 18 octobre prochain avec les cheminots. Le gouvernement veut boucler le dossier avant la fin de l'année. Le ministre du travail, Xavier Bertrand, a annoncé qu'un projet de décret sera présenté à la mi-octobre. Il s'agit donc du dossier chaud de l'automne.

Chaque année, la facture de l'État s'élève à cinq milliards d'euros

Des arguments

Les syndicats ont aussi des arguments de poids. Ils refusent notamment les comparaisons entre régimes et citent les récents travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR). Celui-ci a en effet mis en garde contre les comparaisons rapides. Selon les experts, les conditions de la retraite ont longtemps été prises en compte pour limiter les augmentations salariales de certains employés. Si bien que les retraites dorées ont souvent eu «pour contrepartie un niveau plus faible de rémunération».

Mais le souvenir de novembre et décembre 1995 est encore dans tous les esprits. Plutôt soutenue par la population, la réforme est néanmoins jugée risquée par 69 % des Français, selon un sondage BVA. Ceux-ci considèrent qu'elle

«peut provoquer de nombreuses grèves qui risquent de paralyser le pays». Seuls 28 % des personnes interrogées ne sont pas d'accord pour prendre un tel risque. Ce qui n'empêche pas un autre 59 % de juger la réforme actuelle «maladroite car elle se fait sans suffisamment de concertation avec les syndicats». Quarante-neuf pour cent la jugent même «dangereuse».

Sans se prononcer sur la question brûlante des régimes spéciaux, la présidente du conseil du patronat français, Laurence Parisot, a rappelé que le régime général des retraites connaissait des déséquilibres structurels. La prochaine réforme du régime «doit être profonde et durable», a-t-elle déclaré, afin que les jeunes générations aient une «vision claire» de ce qui les attend. La France ne pourra pas éviter de repousser l'âge de la retraite, dit-elle, comme l'ont fait les autres pays européens.

Chez les socialistes, à part quelques protestations de principe, c'est le silence qui domine. Seuls les francs-tireurs Manuel Valls et Arnaud Montebourg ont reconnu que la réforme était inévitable. On sait cependant que la plupart des dirigeants n'en pensent pas moins.

La France n'en est pas à sa première réforme des retraites. En 1993, Edouard Balladur avait porté de 37,5 à 40 ans la durée de cotisation des salariés du privé, de l'agriculture, des artisans et des commerçants. En 2003, François Fillon, alors simple ministre, avait aligné la durée de cotisation de fonctionnaires sur celle des autres salariés. Il avait alors annoncé qu'il faudrait allonger de nouveau la durée de cotisation avant 2012.

La seule inconnue pour l'instant demeure l'ampleur de la mobilisation syndicale. Quatre mois après son triomphe électoral, Nicolas Sarkozy affronte sa première épreuve. De son habileté à la surmonter dépendra sa capacité de tenir ses promesses de rupture.

Correspondant du Devoir à Paris

Une commission mal partie



Gil Courtemanche

Depuis l'annonce de la structure, du mode de fonctionnement et des objectifs de la commission Bouchard-Taylor, je ne cesse de ressentir un malaise profond. Pourtant, j'avais accueilli l'annonce de la commission comme une bonne idée et j'avais même proposé ma collaboration aux travaux si on la croyait utile.

Depuis, je me demande si je ne me trompais pas sur toute la ligne et je me demande surtout si les séances publiques, en particulier les forums citoyens, ne vont pas en élargissant les fossés que la commission s'était donné pour objectif de combler. Sans m'arrêter aux seules déclarations d'exaltés et de grossiers ignorants qui font les délices de l'Infoman, ce que j'ai entendu très souvent, c'est un refus insidieux de l'autre, du racisme doux qui se drapait dans les habits innocents de l'égalité, de l'intégration et de l'identité menacée.

Cette commission avait un mandat très précis: trouver à la place des politiques une solution politique et globale à une vague d'arrangements ridicules qui tournaient tous autour de la religion et qui, tous, avaient été conclus dans le Montréal métropolitain. Mais pour les intellectuels, les choses ne sont jamais simples — heureusement car tout est complexe, malheureusement quand le problème n'est que d'ordre politique. Les deux coprésidents, deux hommes pour qui j'entretiens un respect profond, ont sans le vouloir ouvert une énorme boîte de Pandore au nom de l'intégrité intellectuelle.

Tout se tient et si on gratte, on peut trouver dans les réactions outrées des Québécois des liens avec une identité mal définie ou perçue comme menacée. Si on étudie, on trouvera bien qu'une école mieux adaptée pourrait minimiser les problèmes d'intégration, qu'une immigration choisie autrement pourrait modifier la situation actuelle et que plus de moyens dans les outils gouvernementaux d'intégration des immigrants pourraient atténuer les difficultés d'intégration. La triste composition du Conseil des sages peuplé exclusivement d'universitaires et de chercheurs, dépourvu de gens de terrain, de syndicalistes, d'animateurs de quartier, a certainement encouragé cette globalisation de l'approche de la commission, globalisation qui l'a transformée en commission tout azimut. Selon les mémoires, on ne sait pas trop si Bouchard-Taylor enquêta sur la démographie, le fonctionnement de l'école, les politiques d'immigration et d'accueil ou sur la nature «nationale» ou «civique» de l'identité québécoise. Nous assistons à un curieux déballage de tous les mécontentements et de toutes les suspensions, de tous les préjugés et de toutes les ignorances. Je dois avouer que je trouve hallucinant d'entendre des gens qui n'ont jamais côtoyé ou vu une femme hassidique ou voilée, sauf à la télé, affirmer comment ces gens menacent leur identité. Le choix de tenir en région autant de rencontres se

justifie peut-être sur le plan théorique de la démocratie et de l'égalité, mais je crains bien qu'au bout du compte, il n'aura été d'aucune utilité et n'aura servi qu'à conforter ceux qui se nourrissent des malaises qui couvent dans la société. Ce sont les stratèges de Mario Dumont qui doivent se réjouir de la tenue en région de ces Forums citoyens.

Nous sommes bien loin des travaux qui devaient trouver une solution à un problème métropolitain qui prenait essentiellement ses racines dans la place de la religion dans la sphère publique. Nous sommes devant une commission qui ausculte les états d'âme identitaires.

On discute énormément d'immigration, d'intégration et de structures d'accueil, souvent sur un mode généreux et ouvert. Mais la plupart des accommodements déraisonnables qui ont donné naissance à la commission ne disparaîtraient pas magiquement si nous étions dotés du système idéal d'accueil et d'intégration.

Une très grande partie de ces accommodements concernaient les juifs hassidiques. Rappelons-nous les baies vitrées du YMCA et les arrestations par des policières. Aucune politique ne pourrait prévenir ces problèmes. Depuis que le mouvement hassidique est né en Pologne au XVIII^e siècle, les membres de cette secte refusent toute forme d'intégration, non seulement à la société dans laquelle ils vivent, mais aussi à la société juive. La distance qu'ils maintiennent avec nous est aussi grande que celle qu'ils ont établie à Jérusalem dans le quartier de Mea Sharim. Nulle politique d'intégration ne résoudra jamais cette équation insoluble.

Je crois qu'il est encore temps de recentrer les travaux sur l'enjeu fondamental qui est celui non pas du droit à la pratique religieuse, mais du droit d'être croyant et de l'articulation de ce droit dans l'espace public. Pour y parvenir, il serait peut-être utile aussi de débarrasser la religion de ses couches culturelles, patrimoniales, historiques et de la considérer comme ce qu'elle est, un engagement privé et personnel dans la foi et subseqüemment, l'adhésion à des pratiques et à des codes de conduite au nom de cette foi. Ces codes sont essentiellement répressifs et font appel au sacrifice — ne pas manger de viande le vendredi, jeûner durant le ramadan. Si le croyant est prêt au sacrifice pour demeurer dans la sphère religieuse et garder le respect de son Dieu, il doit aussi se demander à quel sacrifice religieux il est prêt pour appartenir à la sphère publique et en obtenir des services et des avantages. Le choix de la foi dorénavant est un choix personnel, ce n'est plus comme ce fut anciennement un choix de société et quand on choisit un style de vie, on doit assumer ce choix avec toutes les difficultés qu'il comporte. Quand j'entre dans la sphère religieuse d'une synagogue, la non-croyant que je suis accepte de porter une kippa ou d'enlever mes chaussures et de faire les ablutions. Je sacrifie une petite partie de mes principes pour découvrir autre chose. Et que les croyants ne s'insurgent pas devant le sacrifice demandé: toutes les religions regorgent d'accommodements raisonnables qui pardonnent à celui ou celle que la société oblige à commettre un péché.

Les bonzes birmans arbitrent

Depuis 1998, les moines défient le pouvoir, malgré les largesses des militaires envers le clergé bouddhiste

PHILIPPE GRANGERAU

En 1989, un an après avoir massacré quelque 3000 manifestants qui réclamaient la démocratie, les militaires au pouvoir ont changé le nom du pays. La Birmanie est devenue «Myanmar», et la capitale Rangoon a été rebaptisée «Yangon». L'an dernier, les militaires au pouvoir ont inauguré une nouvelle capitale, Naypyidaw, «la cité des rois», dans laquelle ils se sont retranchés, afin de se prémunir d'une insurrection. Pourtant, depuis le coup d'État qui a renversé le système démocratique en 1962, rien n'a véritablement changé en Birmanie.

Deux pouvoirs s'y affrontent, l'armée et le mouvement prodémocratique. La Ligue nationale pour la démocratie (NLD) d'Aung San Suu Kyi, la figure de proue de ce mouvement, a gagné les élections organisées en 1990 par la junte. Les militaires, sûrs d'eux-mêmes, escomptaient l'emporter. Mais la NLD rafla 80 % des sièges en lice. La junte a, dès le lendemain, annulé les élections et lancé une répression qui n'a jamais vraiment cessé depuis 17 ans.

Agée de 62 ans, Aung San Suu Kyi a, depuis 1990, passé le plus clair de son temps en résidence surveillée, dans sa maison qui donne sur les rives du lac Inya, au 54, rue de l'Université à Rangoon. Intimidation, menaces, chantage, arrestations n'ont pas réussi à pousser la «dame de Rangoon» à quitter le pays, comme l'aurait souhaité la junte. Le gouvernement militaire doit ainsi composer avec un symbole national auquel il serait méprisable d'attenter sans risquer une insurrection générale. Ce qui ne l'empêche pas, à travers la presse, totalement sous son contrôle, d'accuser le chef démocrate d'être une «traître» agissant «sur ordre de l'étranger».

Ce duel inégal entre une dictature impitoyable et les partisans de la démocratie a pour arbitre un clergé

bouddhiste capable de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Dans ce pays profondément bouddhiste, où les pagodes s'alignent tels des chapelets le long des rues, les quelque 300 000 bonzes ont une vaste autorité morale. C'est leur engagement, le 5 septembre, aux côtés des manifestants, qui a fait gonfler la protestation qui avait commencé deux semaines plus tôt, en dépit de la terreur dans laquelle vit la population. Hier, l'armée a encerclé la résidence d'Aung San Suu Kyi, qui a été enfermée, mais aussi les monastères les plus militants afin de les dissuader, en vain, de se joindre aux manifestants. Déjà, en 1988, c'était le ralliement du clergé qui avait donné son appui au mouvement prodémocratique — qu'avait rejoint Aung San Suu Kyi, fraîchement revenue de son exil britannique. Nombre de moines figuraient parmi les 3000 victimes de la répression qui s'ensuivit. Cette semaine aussi, les bonzes ont été frappés.

Le régime est longtemps parvenu à neutraliser ce contre-pouvoir potentiel en offrant des honneurs aux dirigeants bouddhistes, de généreuses donations aux temples, des voitures au clergé, des télévisions aux moines, et en construisant de nombreux logements pour les hordes de jeunes sans emploi qui sont souvent réduits à s'engager dans l'armée (un demi-million d'hommes) ou le clergé.

C'est l'annonce par le pouvoir, le 15 août, du doublement du prix de l'essence qui a servi de déclic à cette nouvelle révolte. L'enrichissement ostentatoire des hommes au pouvoir semble aussi avoir joué un rôle déclencheur de la colère populaire. Le chef de la junte, le général Than Shwe, 74 ans, aurait dépensé plusieurs dizaines de millions de dollars l'an dernier pour le mariage de sa fille.

Libération

PETIT-DÉJEUNER-CAUSERIE

Reconstruire l'Afghanistan

Mohammed Haneef Atmar
Ministre de l'Éducation de la République islamique d'Afghanistan

Le ministre Atmar viendra parler des progrès réalisés dans plusieurs secteurs en Afghanistan au cours des dernières années et notamment dans le secteur de l'éducation. En 2001, seulement 700 000 étudiants, tous des garçons, allaient à l'école. Aujourd'hui, ce sont six millions d'enfants, dont un tiers de filles, qui sont retournés à l'école. M. Atmar décrira, entre autres, quels sont les mécanismes mis en place afin de promouvoir l'éducation et la formation dans son pays. Il parlera également des défis qui attendent la société afghane à court et à long terme et de la coopération de la coalition internationale présente en Afghanistan. Après son allocution, Monsieur Atmar répondra aux questions de l'auditoire. La conférence sera donnée en anglais.

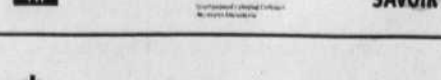
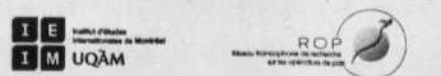
LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

Le jeudi 4 octobre 2007
de 7h30 à 9h00
Inscription à partir de 7h15

Hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth
Salon Duluth
900, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)

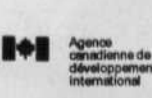
Admission :
Membre CORIM : 40.00\$
Non-Membre : 55.00\$
Table (8) Membres CORIM : 280.00\$
Table (8) Non-Membres : 390.00\$

Avec la collaboration de :

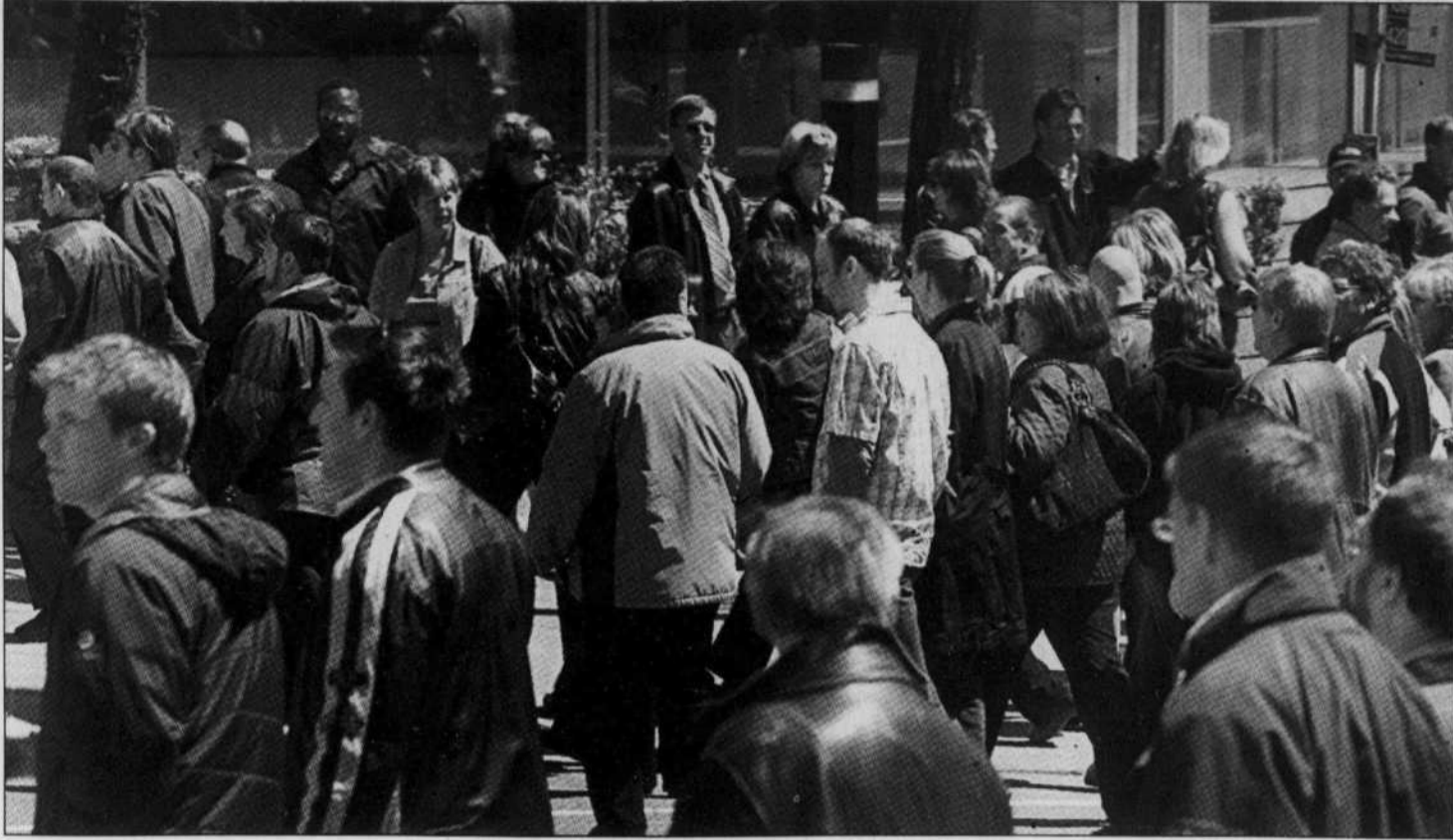


Inscription : www.corim.qc.ca
Information : (514) 340-9622

Avec l'appui de :



PERSPECTIVES



Des penseurs de l'identité se sont réjouis du retour du « nous ».

ARCHIVES LE DEVOIR

Quand le « nous » fait peur

Un libéral pourrait-il avoir encore « Maîtres chez nous » pour slogan ?

Le grand retour du « nous » chez la chef péquiste Pauline Marois a fait grand bruit et a été accueilli avec un soupir de soulagement chez bien des nationalistes. Mais tous n'en sont pas heureux. Le politologue Louis Balthazar et l'anthropologue Claude Bariteau s'inquiètent chacun à leur façon. Un libéral, Jean-Claude Rivest, rappelle que le « nous » n'a pas toujours été péquiste. Pensons au « Maîtres chez nous » de Lesage. Mais un libéral pourrait-il aujourd'hui retrouver ce « nous » ?

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Avec son discours de Charlevoix du 29 août, à l'occasion duquel, après plus de 10 ans de tabou, elle sonna le retour du PQ à un « nous » québécois majoritaire francophone, Pauline Marois en a réjoui plus d'un. Au premier chef, des penseurs de l'identité qui avaient décrit la mise sous le boisseau de « l'expérience historique des Québécois » francophones au motif qu'elle était coupable d'être ethnique. L'émule de Fernand Dumont, le sociologue Jacques Beauchemin de l'UQAM, par exemple, était ravi. Il avait lui-même participé à la rédaction du discours de Mme Marois après avoir, pendant presque une décennie, raffiné cette analyse. Dans certaines franges de la famille libérale, on se réjouit aussi: l'ancien conseiller spécial de Robert Bourassa, Jean-Claude Rivest, a confié, dans une entrevue récente au *Devoir*, que c'était là une « bonne chose » autant qu'une « bonne stratégie ».

Du camp nationaliste viennent toutefois des voix dissidentes. Le politologue Louis Balthazar l'a écrit sans ambages en réaction à notre interview avec Jacques Beauchemin (*Le Devoir*, 24 septembre, dans notre site Internet). « Ce fameux « nous » qu'on veut réhabiliter, c'est le « nous » canadien-français, exclusif. Cela m'apparaît très périlleux. » Joint cette semaine, le professeur émérite en a remis: « Oui, ce retour du « nous », majorité francophone, m'inquiète. » Auteur d'un *Bilan du nationalisme québécois* (L'Hexagone, 1986), M. Balthazar croit que ce retour au « nous » cherche à gommer le fait que l'identité des Québécois a mué il y a 40 ans: « Nous sommes passés de Canadiens français à Québécois depuis longtemps. »

La référence à Fernand Dumont, qui accompagne ce retour du « nous », pose problème à Louis Balthazar. Celui qu'il a coté à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval est « sans doute un grand penseur », mais, rappelle-t-il, « il se refusait à parler d'une nation québécoise ». Pour Dumont, la nation était canadienne-française: « Cela n'entraînait pas à ses yeux un refus du pluralisme, mais il faut bien avouer qu'une définition aussi restrictive de la nation pose problème. » L'anthropologue Claude Bariteau, de l'Université Laval, a lui aussi bien connu Fernand Dumont. Il rappelle que « pour lui, il n'y a pas de nation québécoise culturellement définie et il serait erroné de créer un État-nation, car sur le territoire du Québec coexistent, à côté des francophones, des anglophones, des autochtones et des populations de l'immigration ».

Du reste, Louis Balthazar croit que le nouveau

discours péquiste occulte un autre tournant, celui des années 1980. Avant cette époque et depuis l'entrée en usage du vocable de « Québécois » dans les années 1960, on « se pensait encore Canadiens français ». Mais dans les années 1980, où le péquiste Gérard Godin publia un ouvrage intitulé *Autant de façons d'être Québécois* (en pleine campagne électorale de 1981), mais aussi depuis « *Le Québec pour vivre ensemble* » des libéraux en 1990, « il me semble que ça n'a plus guère de sens de faire appel à la majorité canadienne-française ». Le politologue soutient que, depuis, c'est toujours de façon ambiguë qu'on évoque le « nous » majoritaire: « On ne sait jamais trop si les immigrants en font partie ou non. »

À tel point que le professeur ose une théorie pour expliquer le comportement de type 450: « J'ai l'impression de revenir en arrière. Un peu comme aux États-Unis où la ségrégation raciale reparait après qu'on l'ait crue disparue. Martin Luther King semble triompher quand on le célèbre par un jour férié, mais l'étalement urbain qui n'en finit plus de créer des banlieues très homogènes entraîne une ségrégation « de facto ». De même au Québec, l'étalement urbain à l'américaine crée des petits Québec « pure laine » imperméables à la multiethnicité. Nous accueillons fort mal les immigrants, nous les laissons tous sur l'île de Montréal et nous fuions avec nos voitures vers des territoires où le « nous » canadien-français est le seul qui s'impose. »

Réponse du « civique »

Identifié par Jacques Beauchemin comme un indépendantiste « civique » intégriste, l'anthropologue Claude Bariteau, de l'Université Laval, soutient que ce retour au « nous » le déçoit plus qu'il ne l'inquiète. « Il montre que ce parti, qui un jour se dit en faveur de l'indépendance du Québec, ce qui conduit à la construction d'un État de droit faisant des Québécois toutes origines confondues des citoyens égaux, se veut le lendemain le promoteur d'un groupe culturellement défini et des institutions qu'il aurait créées. » Dans la perspective d'un « nous », les autres Québécois, bien qu'ils soient invités à monter dans le train, « paraissent des citoyens de deuxième ordre s'ils sautent, ou de troisième ordre s'ils ne font pas le saut ». Au fond, cette conception du « nous » s'apparente à celle énoncée par le premier ministre Harper dans sa motion reconnaissant les « Québécois » comme nation.

M. Bariteau doute du reste des convictions souverainistes de M. Beauchemin, rappelant

que ce dernier a un jour écrit, dans *Penser la nation québécoise* (un collectif sous la direction de Michel Venne en 2000): « Le projet souverainiste ne me semble pas représenter la meilleure solution au problème de la reconnaissance politique de la nation québécoise. »

D'ailleurs, M. Bariteau récuse l'étiquette de « nationaliste ». Selon lui, ce terme a une connotation surtout culturelle. M. Bariteau veut penser l'État du Québec comme celui « des citoyens du Québec que seront les Québécois, toutes origines confondues ». Il préfère l'étiquette d'indépendantiste: « Je le suis parce que les personnes qui vivent au Québec, quelles que soient leurs origines, sont engoncées dans l'État canadien, qui encadre leur vivre-ensemble selon des assises communautaristes d'inspiration britannique et un mode de « gouvernamentalité » qui banalise la démocratie. »

« Nous » libéral

L'ancien conseiller de Robert Bourassa, le sénateur Jean-Claude Rivest, croit que les libéraux du Québec en quête de votes francophones (les sondages révèlent qu'ils sont à 15 % dans ce électoral) devraient s'inspirer du retour au « nous » des péquistes. Les libéraux de Charest « doivent redéfinir, sur cette base-là de « nous autres », un fédéralisme québécois, comme c'était la tradition de M. Lesage avec son « Maîtres chez nous ». »

Encore aujourd'hui, souligne-t-il, « fondamentalement, dans l'opinion publique francophone... dans les lignes ouvertes par exemple, les gens parlent de « nous autres ». Le sénateur admet que certains au PLQ, comme le ministre Benoît Pelletier, font des « efforts désespérés » en ce sens depuis longtemps. « Mais bien que ceux-là pratiquent la chose en obtenant par exemple des asymé-

tries [dans le fonctionnement du fédéralisme], ils ne savent pas comment bien l'exprimer. Il faudrait qu'ils l'articulent mieux en tout cas. » Cette carence a permis au chef adéquate Mario Dumont de ramasser la mise, il y a un an. « Mais comme je dis souvent, celui-là, il a beaucoup de feuillage, mais peu de racines. Le feuillage prend tout le vent, mais les racines... »

Pour MM. Balthazar et Bariteau, on ne peut retourner au « nous » de Lesage. Ni à celui de Bourassa d'ailleurs, qui parlait de l'État du Québec comme le seul, en Amérique à contenir une « majorité de francophones ». Ce « nous » relevait d'avant-garde de l'idée de persistance canadienne-française. « Ils s'inscrivent dans la thèse des deux nations fondatrices », note M. Bariteau. C'est le type de « nous » ethnique transitoire « dans tous les processus de construction nationale » et dont on se débarrasse une fois l'indépendance acquise, lorsque le « nous » devient plus civique et territorial.

Louis Balthazar ajoute qu'il y avait effectivement un « nous » fort chez Bourassa, « mais il pouvait se le permettre dans un parti qui intégrait facilement les anglophones et les allophones en dépit de la loi 22 de 1974 et de la loi 186 de 1988 ». Pour le Parti québécois, les choses se présentent de façon différente. « Il a toujours été accusé de négliger les minorités. Or, dans une démocratie libérale, on ne peut pas nier les droits des minorités. On ne peut pas faire l'indépendance en disant aux minorités: « Tassez-vous. » Je serais le premier à en rougir et je ne serais pas seul. »

Mathieu Bock-Côté, qui vient de publier *La Dénationalisation tranquille* (Boréal) où il décrit en quelque sorte l'exclusion du « nous » du discours souverainiste, trouve très révélatrice la remarque de Jean-Claude Rivest sur le « nous » de Lesage et de Bourassa. « Cela témoigne simplement du fait qu'il y a peu de temps encore, ce « nous » était le consensus généralement accepté par l'ensemble de la classe politique pour parler de la différence québécoise. » M. Bock-Côté rappelle que toute l'œuvre de l'intellectuel libéral Léon Dion (père de Stéphane) est empreinte d'un « nous » spontané et non complexe.

Jean-Claude Rivest est d'accord. Il juge aussi que la façon dont Pauline Marois a ramené le « nous » était « très bonne », très « responsable », compte tenu qu'il y a ici un réel défi: « La ligne est difficile à tracer entre la xénophobie et l'affirmation du « nous ». Une ligne que, selon Louis Balthazar, des dirigeants « que plusieurs répudient aujourd'hui » ont remarquablement réussi à respecter: René Lévesque et Lucien Bouchard.



Michel David

Le château de Chirac

Si cela peut consoler Pauline Marois, elle n'est pas la première à se voir reprocher sa vie de château. Alors que Jacques Chirac était encore à l'aube de sa carrière politique, lui et son épouse Bernadette s'étaient retrouvés au centre d'une polémique semblable après avoir fait l'acquisition d'un château du XVI^e siècle.

Le président de l'époque, Georges Pompidou, avait fait la réflexion suivante: « Quand on prétend faire de la politique, on s'arrange pour ne pas avoir de château. Sauf s'il est dans la famille depuis au moins Louis XV. »

Il reste bien ici et là quelques manoirs qui remontent à la Nouvelle-France, mais ils sont plutôt rares et, malheureusement, ni Mme Marois ni Claude Blanchet ne peuvent prétendre descendre d'un cadet de l'aristocratie française venu courir l'aventure dans le Nouveau Monde. Si l'un ou l'autre avait eu un nom à part, il n'y aurait pas de problème.

La chef du PQ a d'incontestables mérites. Dans tous les ministères qu'elle a occupés, elle a accompli un travail tout à fait honorable et souvent même remarquable. Aucun chef de parti au Québec n'a pu faire valoir une feuille de route aussi impressionnante.

Il faut également lui accorder une grande ténacité. Des hommes comme Daniel Johnson, Bernard Landry, Jean Charest, Brian Mulroney ont du faire deux tentatives avant de devenir chef, mais je n'ai pas souvenir d'une réussite au troisième essai.

Il y a cependant une qualité dont Mme Marois a été moins bien pourvue que d'autres: l'instinct. Plus d'une fois au cours de sa carrière, elle a commis des erreurs de jugement qui lui ont coûté cher. La chef du PQ est d'ailleurs la première à reconnaître qu'elle n'a pas le meilleur sens politique et qu'il lui est indispensable de bien s'entourer.

Bien avant sa défaite aux mains d'André Boisclair, elle avait ruiné ses chances de succéder à Bernard Landry en réclamant une course au leadership à la veille d'un conseil national où tout le monde jugeait que l'heure était plutôt à l'unité.

Comme pour être bien certaine de se mettre les militants péquistes à dos, elle s'est ensuite prononcée publiquement en faveur de l'emplacement d'Outremont dans le débat sur l'implantation du CHUM.

Comme disait Pompidou, il vaut mieux choisir entre le château et la politique. À partir du moment où Mme Marois prétendait avoir les deux, il aurait fallu gérer cette cohabitation avec plus de doigté.

Bien sûr, tout le monde a droit à son intimité, même une personnalité publique, mais la façon dont elle a tenté de cacher l'opulence de son domaine ne pouvait qu'exciter la curiosité. Il était presque inévitable qu'un jour ou l'autre, un incident comme l'article de *The Gazette* attire les projecteurs.

William Marsden avait certainement entrepris son enquête avant que Mme Marois ne convie les médias à son modeste chalet de Charlevoix, mais cette malheureuse invitation n'a fait qu'empirer les choses.

Aux yeux de plusieurs, sa faute est moins d'être riche que d'avoir tenté de faire sa modeste. Ils ne pouvaient tout simplement pas l'imaginer grimper la petite échelle droite jusqu'à la mezzanine. Remarque, cela n'aurait été guère mieux si le couple Marois-Blanchet avait donné suite à son projet initial d'une résidence secondaire beaucoup plus cossue dans la région.

On peut comprendre que la chef du PQ ait voulu attendre après l'élection partielle de lundi dernier avant de donner sa version des faits allégués par *The Gazette*. Entre la parution de l'article, samedi matin, et le jour du scrutin, la nouvelle n'avait pas pu se répandre beaucoup sur la côte de Charlevoix. Lui faire écho aurait été très maladroit.

Même au lendemain de l'élection, Mme Marois a refusé de commenter l'affaire, alors qu'il était évident que cela prendrait des mois, peut-être même des années avant de connaître l'issue d'éventuelles poursuites contre *The Gazette*.

Il était impensable de laisser ces allégations sans réponse pendant tout ce temps. Il a pourtant fallu que des voix amies s'élevassent pour la presse de réagir. De toute manière, l'article a été rédigé avec une habileté telle qu'il est loin d'être évident que Mme Marois et son époux auront gain de cause.

Tant que l'affaire sera devant les tribunaux, on ne parlera plus du « cadeau de Noël » donné au voisin qui a témoigné en faveur du couple par voie d'affidavit, mais les cancanes sur le château ne s'éteindront pas de sitôt.

Remarquez, les libéraux seraient très mal avisés de jeter de l'huile sur le feu. Jean Charest est bien placé pour savoir combien il peut être désagréable de se faire reprocher le luxe de son domicile. Depuis qu'il a débarqué au Québec en 1998, M. Charest a dû vivre avec des rumeurs persistantes, d'ailleurs entretenues par le camp souverainiste, sur le « pont d'or » qu'on lui aurait offert et qui lui aurait permis d'acheter une maison à Westmount.

Bien entendu, personne à l'Assemblée nationale ne fera allusion à celle de Mme Marois, mais l'éclat de sa belle victoire dans Charlevoix et l'impact de sa rentrée parlementaire seront inévitablement amoindris par cette histoire. Il faudra un certain temps avant de pouvoir mesurer dans quelle mesure le PQ et le mouvement souverainiste en souffriront, mais cela laissera sans doute des traces.

Tout espoir n'est pas perdu pour autant. Comme Pauline Marois, Jacques Chirac avait le tort d'être un simple roturier qui voulait jouer au gentilhomme. Il lui a fallu s'y reprendre à trois reprises, mais son château ne l'a pas empêché d'être élu et réélu président de la République.

mdavid@ledevoir.com



Pauline Marois

MATHIEU BÉLANGER REUTERS



Jean Lesage (à droite) en compagnie de René Lévesque.

ARCHIVES LE DEVOIR

Le Devoir

ÉDITORIAL

La dette qui fond

Depuis 1996, la dette fédérale a baissé de 95,6 milliards. De 68 % du PIB qu'elle était à cette époque, elle ne fait plus maintenant que 32 %, soit l'une des plus faibles parmi les pays industrialisés. Grâce à cette bonne performance, le fardeau fiscal a diminué, l'économie se porte mieux et le fédéral réinvestit dans ses programmes, dont la défense nationale. Pendant ce temps, les provinces continuent de tirer le diable par la queue. Chanson connue!

Climat électoral oblige, voilà que le premier ministre Stephen Harper lui-même a pris le micro, jeudi, pour annoncer que l'excédent budgétaire de l'an dernier avait atteint 13,8 milliards, soit 10,8 milliards de plus que prévu au budget, un an plus tôt. Et tant pis pour l'engagement conservateur de produire des budgets plus précis que ceux des libéraux du temps de Paul Martin!

Cet excédent est d'autant plus important qu'il survient malgré la baisse de la TPS, en juillet 2006.

Les milliards de surplus ayant aussitôt été portés à la réduction de la dette, celle-ci est passée de 562 milliards à 467,3 milliards depuis 1996. Même en se contentant de respecter ses prévisions toujours plus conservatrices que les résultats réels, Ottawa pourrait éliminer complètement sa dette nette d'ici 14 ans.

Par cette politique, le fédéral réduit du même coup les intérêts versés chaque année. En 1996-97, les 45 milliards d'intérêts accaparaient le tiers des 135 milliards de revenus, forçant Ottawa à sabrer ses autres dépenses. L'an dernier, ces mêmes frais d'intérêts n'étaient plus que de 34 milliards sur des recettes de 236 milliards, soit 14 % seulement. Cette chute importante est à l'origine de la marge de manœuvre confortable dont dispose Ottawa pour continuer de réduire les impôts ou dépenser comme bon lui semble.

Il y a un an, en novembre, Jim Flaherty, le ministre des Finances, avait promis que son gouvernement inscrirait dans la loi l'obligation d'un Remboursement d'impôt garanti équivalent à la diminution des intérêts sur la dette. Les intérêts économisés de façon récurrente ayant été de 700 millions en 2005 et de 750 millions en 2006, le premier ministre Harper s'est donc empressé d'annoncer, cette semaine, que son gouvernement réduirait les impôts d'autant l'an prochain, sans donner de détails.

Sorties du contexte, ces sommes paraissent élevées, mais à l'échelle des 236 milliards d'impôts perçus par Ottawa, trois quarts de milliard ne représentent qu'une vingtaine de dollars par personne annuellement. Et encore faudra-t-il réélire le présent gouvernement pour savoir comment cet argent reviendra dans la poche de chacun!

Cela laisse donc encore énormément d'argent dans les coffres fédéraux pour promettre d'autres baisses d'impôt beaucoup plus importantes, ou pour dépenser. La défense nationale, par exemple, vu son budget grimper rapidement, et l'on prévoit que la guerre en Afghanistan aura coûté près de cinq milliards en dépenses supplémentaires entre 2001 et 2009.

Malheureusement, de leur côté, les provinces sont loin d'être sorties du bois compte tenu de la flambée des coûts de santé et des sommes astronomiques qu'il faut engager pour la réfection des infrastructures d'un bout à l'autre du pays. Au cours de la prochaine décennie, des centaines de milliards devront ainsi être consacrés à ces deux postes budgétaires, et les provinces comme les villes n'y parviendront pas si elles n'ont pas accès à de nouveaux revenus.

Trois solutions se présentent à elles: la première serait d'augmenter leurs propres impôts; la deuxième, de refiler le fardeau aux citoyens en privatisant des services; la troisième, de revenir à la charge pour obtenir d'Ottawa qu'il leur transfère une plus grande partie de l'assiette fiscale qui, à l'évidence, reste déséquilibrée.

Quelle voie les provinces et les municipalités choisiront-elles? Les paris sont ouverts!

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

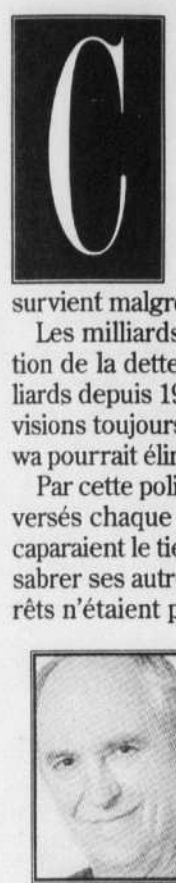
J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

J-Ransfacon@ledevoir.com

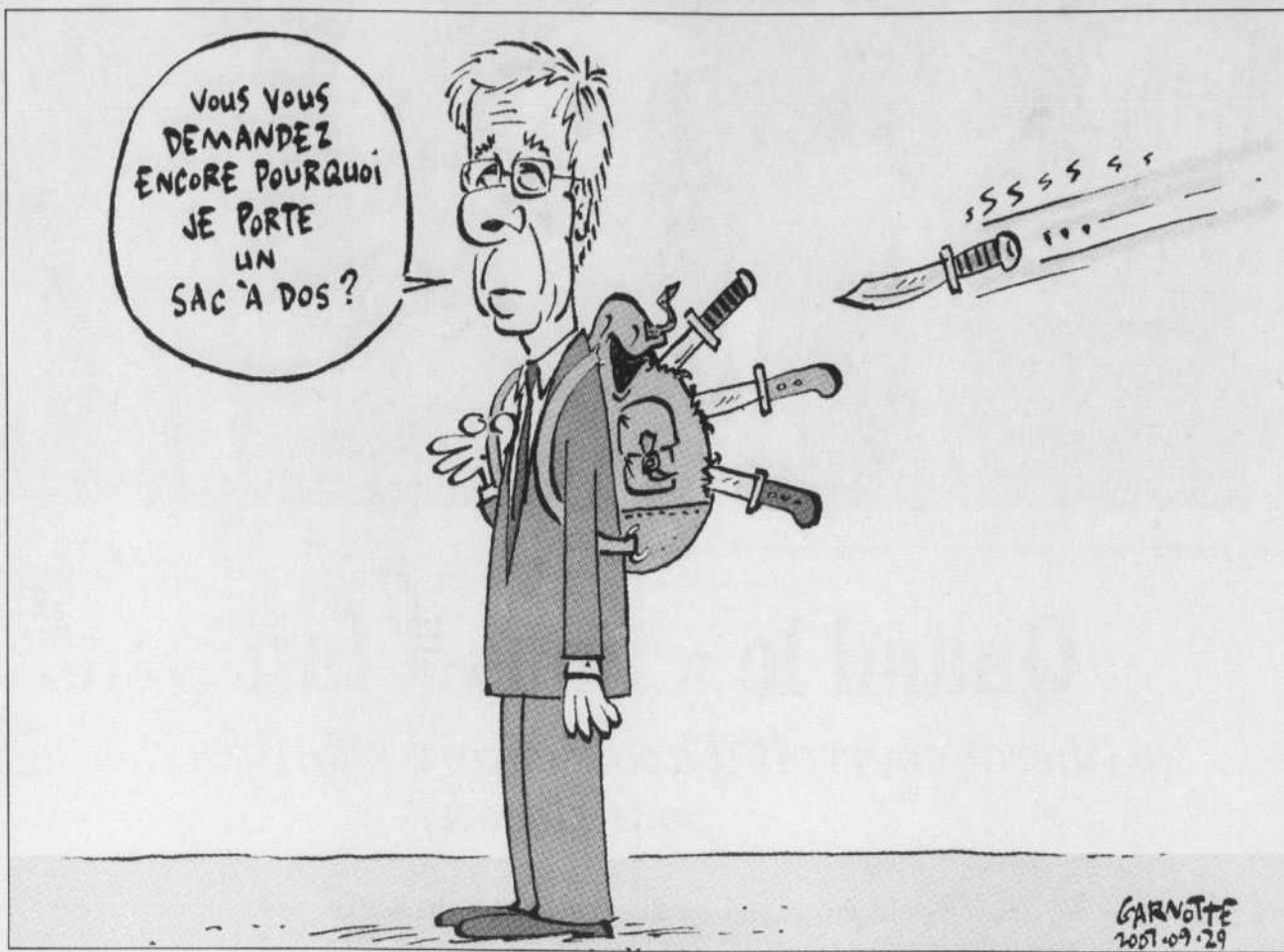


Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



GARBETTE 2007-09-29

LETTRES

Et on devrait faire confiance aux élus?

Ces jours-ci, on nous annonce comme un fait établi la construction d'un pont sur la Rivière-des-Prairies et la bonne entente entre élus au sujet d'un projet consistant à moderniser la «rue» Notre-Dame, qu'on appelait autrefois le Chemin du Roy. Selon M. Tremblay, *«le dossier Notre-Dame rallie tous les élus de l'Est et la Chambre de commerce de l'Est de l'île»*. Et les citoyens, eux? Je lis dans *Le Flambeau* que, d'après le maire, *«le concept et le tracé retenus n'auront plus à être soumis au poulx des citoyens. La Ville de Montréal travaillera de concert avec l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour répondre aux attentes des élus»*.

Or, j'aimerais rappeler à la population qu'il y a un an, ces mêmes élus ont présidé à la destruction d'un des plus beaux parcs de la ville de Montréal, le parc Morgan, dans le quartier du Vieux-Maisonneuve. Ce gâchis a consisté à couper au chalumeau une clôture ornementale historique, entièrement forgée et «baguée» à la main, travail qui aujourd'hui vaudrait au minimum 150 000 \$! Nos élus avaient sans doute oublié qu'ils sont les gestionnaires des biens publics, nos biens. Aujourd'hui, la clôture a disparu, non seulement du parc Morgan, mais aussi des entrepôts de la municipalité. En effet, elle a été volée... Et on devrait encore faire confiance à nos élus? En ce qui me concerne, je ne me sens pas en phase

avec ces autorités qui plient devant le moindre commerçant et qui traitent si mal nos trésors.

En faisant de l'ancien Chemin du Roy une autoroute déguisée, ces élus continuent de manquer de culture et de vision. Ils nuisent aux citoyens et cèdent aux lobbys, ici celui du pétrole, avec ses usines de pneus et ses routes asphaltées. Au contraire, nous sommes nombreux dans les quartiers qui longent cette ancienne artère à penser qu'il faut rebâtir le long de Notre-Dame et cesser à tout jamais de sacrifier la ville à la voiture, en favorisant rapidement la mise en place d'un nouveau tramway. Le fleuve est là, juste à côté, représentant la plus grande richesse de Montréal et du Québec tout entier. La prospérité est à portée d'imagination si l'on décide de ne pas faire du pays une poubelle et de l'aimer plutôt, ce territoire unique au monde, avec ses villes au bord de l'eau. La beauté, c'est pour les gens, pas pour les chars!

Monique Désy Proulx
Présidente des Amis du parc Morgan Vieux-Maisonneuve, Montréal, 26 septembre 2007

Pourquoi il faut être contre Rabaska

Le conseil des ministres tranchera bientôt le dossier Rabaska. Espérons que sa décision ne sera pas dictée seulement par le développement économique.

La planète et le Québec sont à la croisée des chemins environnementaux. À compter de maintenant, notre contribution première à la solution de ce fléau devrait être de réduire sciemment, pendant des générations, notre consommation de combustibles non renouvelables. Ce virage demande de mettre à l'avant-plan l'environnement, le paysage et la santé publique au détriment du pétrole, de ses dérivés, de l'économie et de la finance. Il faudra un gros effort. Nous sommes capables et serions fiers de le faire, confiants d'innover avec plusieurs technologies de pointe. Qui peut honnêtement nier que nous consommons trop d'énergie? À terme, la finance et l'économie en profiteront.

Une autorisation gouvernementale à Rabaska lancera un puissant signal contraire, avec des attaques contre deux symboles identitaires, le Saint-Laurent et l'île d'Orléans, afin d'accroître la consommation de combustibles fossiles. Il faut le faire! C'est un sérieux camouflet à l'identité et à l'environnement, et ce, pour quelques multinationales et leurs actionnaires.

Il est impensable de brader du même coup le fleuve, l'île et le territoire agricole. Un seul port méthanier suffit au Québec. Qu'il soit à Gros Cacouna. Surtout qu'on vient d'apprendre que le gazoduc Saint-Nicolas-Montréal ne pourra pas desservir deux terminaux.

Voilà bien assez de raisons pour s'opposer à Rabaska.

Bernard Gilbert
Sainte-Pétronille, le 25 septembre 2007

REVUE DE PRESSE

La valse des mots et des millions

Manon Cornéliier

Les prises de position de Stephen Harper sur les changements climatiques à New York, cette semaine, ne lui ont pas attiré beaucoup d'éloges dans la presse anglophone. Plusieurs l'avertissent d'ailleurs qu'il pourrait y avoir un prix électoral à payer s'il ne corrige pas le tir.

«Le premier ministre Stephen Harper n'est pas le leader qu'il prétend dans le dossier des changements climatiques», a décrété l'équipe éditoriale du *Toronto Star*. Selon le quotidien, Harper a fait tout ce qu'il pouvait pour miner l'élan que le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, tentait de donner à l'élaboration d'un nouveau traité musclé qui prendrait la relève du protocole de Kyoto qui expire en 2012. Le *Star* critique l'adhésion du Canada au Partenariat Asie-Pacifique, un groupe dissident de pays qui rejettent l'adoption de cibles obligatoires de réduction des gaz à effet de serre. Le *Star* ne croit pas que Harper puisse, comme il le prétend, jouer le rôle de pont entre les Nations unies et le Partenariat. Le premier ministre ne berne personne, dit le *Star*. *«Il se sent visiblement plus à l'aise en compagnie de partenaires qui tentent d'en faire le moins possible pour lutter contre les changements climatiques.»*

Le *Star* est tout aussi critique de la décision du premier ministre de faire son discours sur la politique étrangère devant un groupe de recherche indépendant plutôt que devant l'Assemblée générale des Nations unies, mardi prochain. Son bureau a évoqué un conflit d'horaires mais le *Star* se demande si ce n'est pas plutôt parce que son gouvernement a peu à contribuer. Ouch!

Le *Globe and Mail* va dans le même sens que le *Star* sur la question de l'environnement. Il admet que le parcours de Harper dans ce dossier a de quoi laisser perplexe et qu'on peut avoir des raisons de douter de la sincérité de sa conversion, surtout après sa décision de joindre le Partenariat Asie-Pacifique. *«Le problème est que le Canada n'a pas encore la crédibilité*

nécessaire pour être un pont efficace entre les gros émetteurs et ces nations qui se débattent pour forger un accord qui succèdera au protocole de Kyoto.» Le gouvernement semblait finalement sur la bonne voie avec son dernier plan, note le *Globe*. Pourquoi alors joindre le camp des sceptiques et ainsi affaiblir sa propre position? *«M. Harper n'a pas construit de ponts cette semaine. Il a tout juste ajouté à la confusion.»*

Boulet électoral?

Dans le *Ottawa Sun*, Greg Weston comprend que les Canadiens cherchent à ajuster leur appareil en voyant Harper jouer le *«born-again environmentalist»*. Après avoir tourné en ridicule la question des changements climatiques, le voilà en croisade sur les tribunes internationales pour une action urgente. Mais le plan de son gouvernement est bien loin du compte, note Weston, car Harper ne veut forcer la main à personne. L'intérêt est peut-être électoral, pense Weston. Il cite un sondeur qui dit que les citoyens veulent agir, mais espèrent secrètement que la technologie viendra à leur rescousse et leur épargnera les sacrifices nécessaires. *«Le message exact du premier ministre à l'ONU. Quelle coïncidence!»*

Don Martin écrit dans le *National Post* et le *Calgary Herald* que l'approche de Harper pourrait nuire aux conservateurs lors des prochaines élections. Citant des sources gouvernementales, Martin affirme que, *«malgré l'actuelle tournée de joyeux Géant vert que fait le premier ministre, il n'y aura aucun projet de loi environnemental s'attaquant aux changements climatiques cet automne»*. Le discours de Harper aux Nations unies ne laisse d'ailleurs présager aucun plan agressif à cet effet. Le chef conservateur prend un risque, croit le chroniqueur, car selon le sondeur du PC, le dossier environnemental est le principal point de vulnérabilité du gouvernement, avant même l'Afghanistan.

Le *Times Colonist*, de Victoria, pense que Stephen Harper se méprend sur le sentiment de la

population à l'égard des questions environnementales, en particulier le réchauffement climatique. Le quotidien pense que les conservateurs pourraient en payer le prix lors du prochain scrutin car *«les efforts de Stephen Harper pour prendre ses distances du protocole de Kyoto donnent de lui l'image de quelqu'un qui croit que les mots suffiront à régler les changements climatiques. Et pour un pays qui aime étaler ses intentions vertes, sa position est de plus en plus embarrassante.»*

Pluie de dollars

Le premier ministre Harper a tenu à annoncer lui-même que le gouvernement canadien avait terminé l'année financière 2006-07 avec un surplus frôlant les 14 milliards de dollars. Il a aussi répété que les économies réalisées sur les paiements d'intérêts sur la dette iraient à la réduction des taxes. Insuffisant, ont clamé le *Globe and Mail*, le *National Post*, la chaîne SunMedia, le *Calgary Herald*, le *Vancouver Province*, et le *Ottawa Citizen*. Ces surplus signifient que le gouvernement fédéral taxe trop les citoyens et les entreprises. Cela doit cesser, le temps est venu d'offrir des réductions générales d'impôt aux particuliers et aux entreprises, clament-ils tous avec une belle unanimité.

Mulroney réhabilité?

Brian Mulroney était en Alberta cette semaine pour la promotion de son livre. Lors d'un discours devant le gratin de Calgary, il a tenu dans sa main les 400 convives, les mêmes qui ont tout fait pour tuer le Parti progressiste-conservateur au profit du Reform. L'ironie de la situation n'a pas échappé à Licia Corbella, du *Calgary Sun*. Mulroney a lui-même souligné, après avoir louangé Harper, que ce dernier était un des fondateurs du Reform, qu'il a évité de nommer. Corbella passe en revue tout ce que le gouvernement Mulroney a fait pour l'Ouest à l'époque et sa conclusion se trouve dans le titre de sa chronique: *«Brian a été ce qu'il y avait de mieux pour l'Ouest»*. Ça a dû faire une fleur immense au premier intéressé.

mcornellier@ledevoir.com

Le droit de conduire

Une première en Arabie saoudite: un groupe de femmes a récemment pétitionné le roi Abdallah pour obtenir le droit de conduire une automobile. Le «Comité des demandeuses du droit des femmes de conduire une automobile» a soutenu auprès du roi que la revendication était purement sociale et qu'elle n'avait, en conséquence, ni dimension politique ni dimension religieuse.

Il leur faut en effet y mettre les formes. Qu'il soit, en 2007, toujours interdit aux femmes en Arabie saoudite de conduire une voiture constitue, vu de Montréal, l'exemple d'un ahurissant retard sur la modernité la plus élémentaire et d'une atteinte à l'égalité des sexes tellement grossière qu'elle laisse pantois. Pour les tout-puissants oulémas, garants de la loi islamique, sinon pour une majorité de Saoudiens, cette revendication attaque au contraire les prescriptions de l'islam et représente une importation occidental-libérale tout à fait incompatible avec un ordre religieux fondé sur la séparation des hommes et des femmes dans la vie publique. C'est au nom de cet intégrisme que les femmes saoudiennes n'ont toujours pas le droit de voyager à l'extérieur du pays, d'étudier ou de travailler sans la permission du mari ou d'un parrain.

rent mâle; et qu'elles n'avaient pas droit de vote aux premières élections (tenues au niveau municipale en 2005) jamais organisées dans le royaume wahhabite — des élections que le président George W. Bush avait voulu faire passer comme une preuve naissante que le Proche-Orient marchait vers la démocratie.

Il reste que ce comité de demandeuses est le signe que des Saoudiennes font, ou tentent de faire, de petites indentations dans l'architecture patriarcale du pays. Le fait est que les femmes en Arabie saoudite sont actuellement plus nombreuses à décrocher un diplôme universitaire que les hommes. Rome ne s'est pas faite en un jour: à Riyad, un concessionnaire a été autorisé à ouvrir une salle de montre où, pour la première fois, les femmes peuvent magasiner une voiture au nom de leur mari...

Cette Arabie saoudite est la dictature dont les États-Unis ont fait un incontournable allié stratégique depuis qu'on y a découvert du pétrole dans les années 1930. C'est aujourd'hui le pays que M. Bush, qui a convoqué pour la mi-novembre à Washington une grande conférence internationale sur la question israélo-palestiniennne, voit comme un acteur central d'une éventuelle paix régionale avec Israël et sur lequel il compte par-dessus tout pour faire rempart contre la montée en puissance des honnis Iraniens.



Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

Guy Taillefer

IDÉES



«J'imagine un Québec vert comme une forêt boréale qu'on préserve, où rien n'est gaspillé, où tout est recyclé comme un pardon, où les algues bleues deviennent subitement roses, un Québec peuplé de vélos et de soleil, débarrassé de ses ports méthaniers et de ses sacs de plastique centenaires.»



Denise Bombardier

Maudit argent

Les plus vieux se souviendront du ton avec lequel Séraphin Poudrier, personnage emblématique dans l'œuvre de Claude-Henri Grignon, prononçait ces mots. On y décelait du dédain, de la hargne, de l'hypocrisie mais avant tout une jouissance ou l'excitation la disputait à l'idolâtrie. Les Québécois, dont la véritable bourgeoisie économique fut mise au monde dans les années 1960 et dont la paternité est grandement attribuable à Jacques Parizeau, visionnaire en ce domaine, les Québécois, donc, conservent au fond d'eux-mêmes ces traits du Séraphin d'antan.

Freud s'est penché sur ce lien complexe de l'homme à l'argent. Il considérait apparemment que les rapports de l'homme au sexe et à l'argent étaient déterminants pour saisir sa personnalité profonde. Des sociologues, en particulier Max Weber, se sont penchés aussi sur les relations entre la religion et l'argent, entre l'éthique protestante et l'éthique catholique. Les baby-boomers et ceux qui les ont précédés ont été mis en garde à l'école contre le désir de l'argent — gagner son ciel étant de loin préférable à gagner des sous. Malheur à celui qui idolâtre le Veau d'or, apprenait-on à dix ans dans les cours de religion d'antan.

Il nous est resté de cette éducation une méfiance vis-à-vis des riches, une envie aussi qu'on tente de rationaliser dans certains milieux où l'on aime à afficher une forme de misérabilisme social. Tout ce préambule nous semble nécessaire afin d'éclairer le feuilleton immobilier du couple Marois-Blanchet.

D'abord, plusieurs auront ressenti un malaise, comme pris en flagrant délit de voyeurisme, en découvrant à la télévision l'énorme manoir du couple, que les Américains appellent *trophy house*. Malaise causé par la violation, sans doute explicable compte tenu des accusations du journal *The Gazette*, de l'espace privé de Pauline Marois. Malaise également de voir le chef du Parti québécois avoir à justifier son aisance matérielle. Il y avait non seulement de la colère contenue dans sa voix mais aussi une espèce de culpabilité sous-jacente. Il faut rappeler qu'en ouvrant la porte du chalet de Charlevoix, Pauline Marois a tenté le diable. Elle a d'ailleurs reconnu plus tard cette erreur de jugement.

Ça n'est pas d'hier qu'on «persécute» Mme Marois à propos de sa Porsche, de ses bijoux, de ses châteaux chatoyants, des rénovations de salle de bain à son ministère, comme si, depuis des années, on avait pratiqué une forme d'encerclement qui déboucherait nécessairement sur ce manoir théâtral qui alimentait le bouche-à-oreille dans le petit monde politico-médiatique.

Cette fascination qui comporte de l'envie, même de la part de ses propres collègues et partisans, s'ajoute au fait qu'elle est une femme. Car, disons-le sans détour, une femme riche dérange encore davantage qu'un homme riche. Quand il s'agit de politiciens en général, la richesse, dans l'esprit de plusieurs, est associée à la vénalité, à l'absence de compassion humaine ou au reniement du peuple. Il faut être bien primaire ou bien malhonnête pour croire que l'aisance matérielle exclut la capacité d'indignation, le sens de la justice et la moralité.

Le «maudit argent», quand il n'est pas objet de culte ou un objectif absolu, accorde une liberté précieuse. En politique, par exemple, ils sont plus nombreux qu'on ne l'imagine les députés qui ne pourront jamais voter en leur âme et conscience par crainte de perdre leur siège, désireux qu'ils sont de poursuivre leur mandat jusqu'à l'obtention d'une retraite confortable. Il vaut mieux, dans l'intérêt général, avoir des élus payés et traités convenablement que des personnes si dépendantes de leur salaire qu'elles risquent d'être tentées par tous les corrupteurs qui s'agglutinent autour de l'arène politique.

L'honnêteté n'est pas une vertu réservée aux pauvres et la possession de biens n'exclut pas la conscience sociale. Dans le cas de figure qui retient notre attention, on souhaite que nos confrères de *The Gazette* aient des preuves bétonnées de malversations ou des avocats exceptionnels. Mais ils auront réussi à placer Pauline Marois sur la défensive, ce qui pour un chef de parti dont l'ambition est de diriger le Québec est une position inconfortable. Hélas, cette dernière avait ouvert la porte, au propre comme au figuré, avec cette visite guidée et télévisée de son chalet dans Charlevoix.

Que s'est-il donc passé dans la tête de Pauline Marois pour qu'elle porte ainsi flanc à plus d'inquisition journalistique? Elle voulait s'afficher en tant que résidente de la circonscription? Certes, mais sans faire d'interprétation sauvage, ne peut-on soumettre l'hypothèse d'une sorte de culpabilité de sa part à posséder ce «maudit argent» si cher à Séraphin et qu'elle a inconsciemment tenté de réduire à un chalet rustique et banal au bord du majestueux fleuve?

Dans la vie comme en politique, il faut assumer. Les riches ne peuvent pas jouer les pauvres et les démunis. Mme Marois n'a pas à s'excuser *ad nauseam* de s'être fait construire un chalet comme elle en rêvait petite fille. Elle n'a qu'à faire la preuve que ce lieu de ses contes de fée ne s'est pas construit sur des assises financières et légales immorales, ce que de nombreux citoyens partisans et adversaires sont prêts à croire. Et qu'on ait la décence de lui ficher la paix à propos de son «maudit argent».

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ENQUÊTE D'HERVÉ FISCHER SUR LE QUÉBEC IMAGINAIRE

Nous sommes encore loin de nous-mêmes

Il y a une semaine, *Le Devoir* interpellait ses lecteurs en soutenant l'enquête Québec imaginaire lancée par l'artiste et philosophe Hervé Fischer. Saisissant le contexte sociopolitique tout à fait unique dans lequel le Québec est actuellement englobé, nous vous posions deux grandes questions: «Qu'est-ce que le Québec réel?» «Quel est votre Québec imaginaire?» Vous avez été nombreux à répondre, témoignant du succès de l'aventure. Nous reproduisons aujourd'hui quelques-unes de vos pensées, la totalité d'entre elles se trouvant sur le carnet Web hébergé par *Le Devoir* (www.ledevoir.com/societe/blogues/quebecimaginaire). Soyez encore nombreux à vous commettre autour de ces grandes interrogations! Livrez vos idées à: quebecimaginaire@ledevoir.com, ou acheminez vos textes à notre adresse postale (2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, H3A 3M9). Au terme de cette enquête, l'auteur Hervé Fischer colligera des extraits des réponses et les publiera dans un ouvrage à paraître chez VLB Éditeur.

OUANESSA YOUNSI

Externe en médecine à l'Université Laval

Le Québec que j'entrevois de ma fenêtre fermée est étiré comme un élastique, de gauche à droite, du fédéralisme à l'indépendantisme, des villes aux régions, des tenants de l'immigration aux plus réticents, de la génération X aux baby-boomers, de la laïcité aux diverses religions, et je ne sais s'il cassera sous la tension ou, au contraire, s'élançera, utilisant la force déployée par un tel tiraillement.

Isolé sur une île francophone dans une mer anglophone, il tremble à l'idée de ne pas survivre aux tsunamis qui le guettent, à la mondialisation économique dont la langue de Shakespeare semble indissociable, à l'immigration qui afflue, à toutes les femmes voilées qu'il ne comprend pas, mais dont il tente de saisir le regard.

Il se cherche, adolescent sans indépendance, et les valeurs qu'il avait refoulées par crainte d'un nationalisme ethnique resurgissent maladroitement, comme autant de remparts encore friables face aux dérivés de minorités fondamentalistes. Il s'affirme seulement de façon réactionnelle, incapable encore de définir son identité sans le miroir de l'altérité. [...]

Mon Québec sombre quelquefois dans le repli sur soi et revêt même parfois, furtivement, les habits de l'intolérance.

Mon Québec réel, il est constitué d'une nature sauvage et fulgurante, qu'on pille de façon tout aussi sauvage et fulgurante. [...] Pourtant, il peut également être magnifique, lorsqu'il sursaute pour la paix, lors-

qu'il marche pour exprimer sa révolte, lorsqu'il refuse d'être réduit au seul rôle de consommateur qu'on lui fait avaler avec une bouchée de pâte chinoise, lorsqu'il se révolonne, lorsqu'il devient pure poésie dans les fougues d'un Miron, lorsqu'il est soulevé par un Lévesque. Alors à mon tour, j'ai envie de m'exclamer: «Voilà le pays que j'aime!». Et cela malgré tout, à cause de tout, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est justement parce que je le chéris tant que je souhaite le changer.

Mon Québec rêvé

[...] Je souhaite que nous cessions de nous réveiller chaque matin disséqués par des accommodements déraisonnables, fruits des demandes d'une minorité extrémiste et du silence d'une majorité silencieuse (ô papa, j'aimerais que tu cries!). Je rêve que, tels des funambules sociaux, nous parvenions à avancer sereinement, sans chuter d'un côté dans le mirage du multiculturalisme subjectiviste où l'on tolère parfois l'intolérable et, de l'autre, dans la facilité des préjugés et des généralisations qui fraient parfois dangereusement avec la xénophobie.

[...] Je pense à mon père algérien, aux ergs de sa vie qu'il peuple de fleurdelisés depuis maintenant 30 ans, à sa famille qu'il n'a pas vue depuis autant d'années, à ce Québec qu'il habite et qui l'habite aussi, à son «oui» spontané qui me semblait beau comme la Gaspésie alors que je ne comprenais rien à l'argent et au vote ethnique.

Je ris des piments explosifs qu'il ingurgite pour assaisonner sa tourtière, de son accent tendrement amusant et de ses très rares sacres si parfaitement québécois.

Je retiens mes larmes lorsqu'il est humilié par les douaniers, dépossédé de sa chair, exploré jusque dans son âme, lorsqu'on le descend ainsi de son es-

trade d'où il a créé mon monde. Alors je rêve d'un pays où il ne sera pas fouillé systématiquement à l'aéroport.

Je pense à ma mère québécoise, à ses cantons rapiécés et à son Estrie de canneberges, aux Riopelle qu'elle a barbouillés dans mon regard et aux Roland Giguère dont elle m'a allaitée «pour me rapprocher des saisons». J'aime sa peau d'aurores boréales, son odeur de fraises des champs, ses sourires plus colorés qu'un automne, son esprit de femme rapaillée, trop grande pour être à sa mesure et qui n'est l'ombre de personne. Je contemple sa quête d'elle-même, son moi en friche, ses écartèlements et ses retrouvailles, à l'image de son peuple, et je la sais puissante, ma mère des neiges.

Et je souhaite du bas de mes 23 ans voir un jour ma mère et mon père se réconcilier. Je rêve de pouvoir hurler sans honte qu'il y a du sable dans mes veines, que mes plaines canadiennes sont des dunes défrisées, que ma tête est québécoise, ma langue française, ma voix 101, mes pieds arabes (même s'ils n'ont jamais foulé le sol algérien), mon âme universelle et mon cœur métré jusqu'à l'aorte.

Malheureusement, mes vêtements sont quant à eux bangladais et ont huit ans; mes jouets sont chinois ou Mattel et empoisonnés par les plus bas prix de Wal-Mart.

J'imagine un Québec vert comme une forêt boréale qu'on préserve, où rien n'est gaspillé, où tout est recyclé comme un pardon, où les algues bleues deviennent subitement roses, un Québec peuplé de vélos et de soleil, débarrassé de ses ports méthaniers et de ses sacs de plastique centenaires.

[...] Et, plus que tout, je rêve que ces possibles deviennent probables. Je me mets donc à l'ouvrage, m'efforçant de nourrir le jour, car nous sommes encore loin de nous.

fit des multinationales. C'est un pays qui est né de la fusion de peuples immigrants en quête d'un idéal. Mais où une simple vague médiatique suffit à déclencher des accès de xénophobie.

C'est un pays où la liberté individuelle est l'une des valeurs fondamentales. Mais où l'on a échoué au moment de l'acquiescer collectivement. Mais le Québec réel, c'est, avant tout, un pays que 300 ans de domination d'un autre peuple n'ont pas réussi à soumettre.

Le Québec imaginaire est celui de M. Jean Cha-

rest. Un Québec où tous suivent comme des moutons (pardonnez ce jeu de mot affreux) le gentil berger Harper. Le Québec imaginaire est celui de M. Dumont.

Un Québec où un radicalisme de droite pointe derrière le masque populiste. Un Québec peureux, replié sur lui-même, intolérant.

Mais heureusement, ces idéaux duplessistes sont ce qu'ils sont: des chimères. Le Québec, à défaut d'être un pays indépendant, est un esprit indépendant!

Le pays des paradoxes

MIREILLE FOURNIER

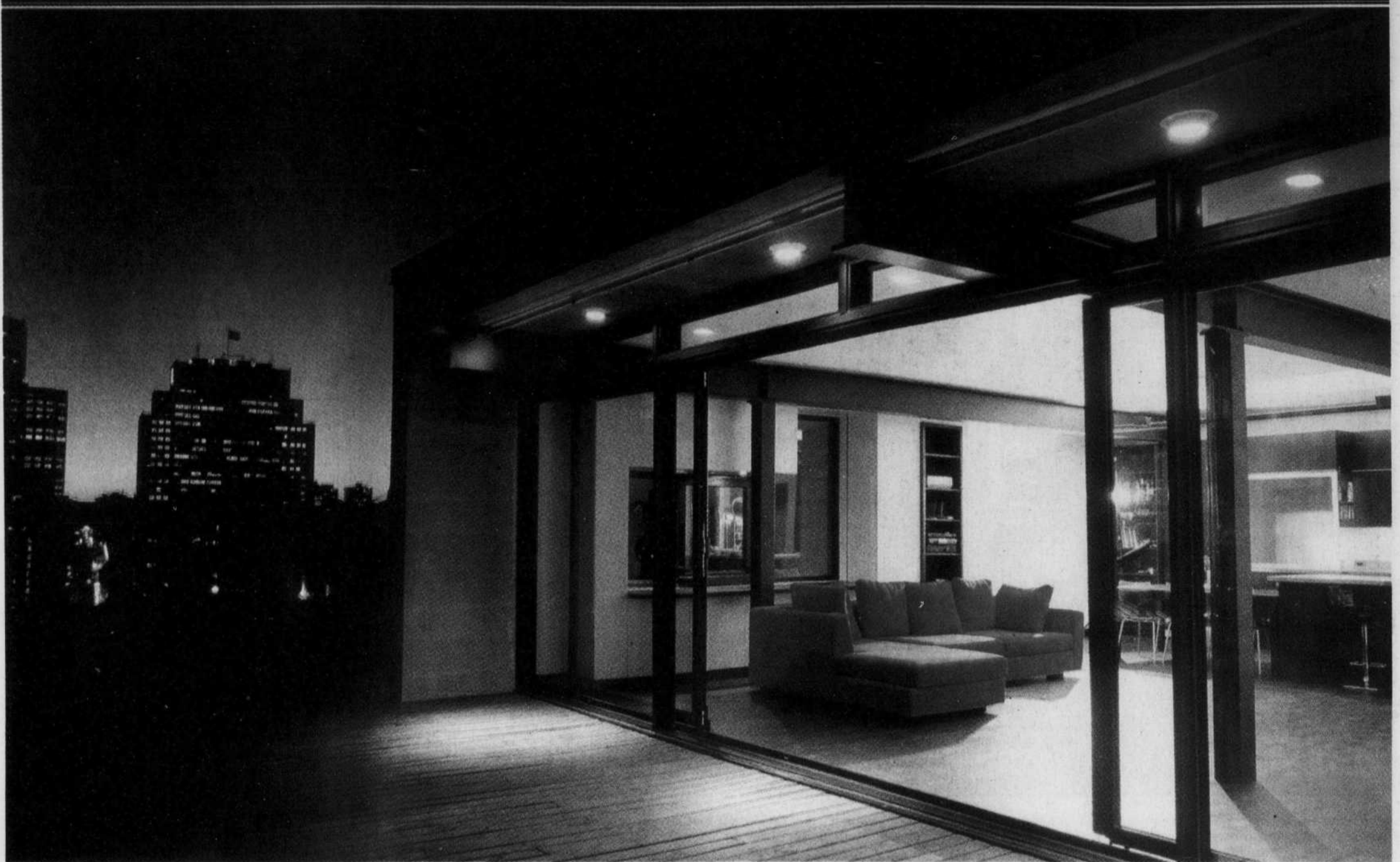
Étudiante de 14 ans
Rive sud de Montréal

Le Québec réel? C'est un paradoxe... C'est le plus grand pays du monde (géographiquement) où l'unique langue officielle est le français. Mais où celui-ci dépend d'une loi pour survivre. C'est un pays où l'or bleu est la principale source d'énergie. Mais où l'on accepte qu'il soit pillé au pro-

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Madeleine Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Makenfant et Christine Dumaet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (directeur et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Erik Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Émond (commentés à la rédaction); La documentation: Gilles Paré et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); à l'information politique: Hélène Buzzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spéclier (Québec), Monique Bédard (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphanie Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

DESIGN+ARCHITECTURE



PHOTOS VITTORIO VIEIRA

On a privilégié l'extension horizontale de l'espace en suivant l'approche japonaise du *borrowed landscape* (paysage emprunté) basée sur la continuité de l'intérieur vers l'extérieur.

Habiter le sommet de sa tour

Une architecture contemporaine qui explore un nouveau style entièrement ouvert sur la ville

Le Devoir amorce cette semaine la publication de textes sur l'architecture, le design et tous les styles et les formes qui peuvent en découler. Ces articles paraîtront une fois par mois. En première aujourd'hui: les maisons sur le toit.

EMMANUELLE VIEIRA

C'est le projet de deux maisons solidement ancrées au sommet du plus vieux gratte-ciel de Montréal. Une architecture contemporaine et novatrice qui explore un nouveau mode d'habitat entièrement ouvert sur la ville. Les architectes ont merveilleusement joué avec la silhouette urbaine en se servant des perspectives lointaines comme d'autant de murs symboliques pour envelopper les logements.

Il y a mille façons de percevoir la ville. On peut la parcourir horizontalement, de long en large, la sillonner par quartier en arpentant ses rues tranquilles. On peut aussi décider de s'élever et d'embrasser Montréal depuis le sommet du mont Royal.

Et puis, on a parfois la chance de vivre à une trentaine de mètres au-dessus de l'une des plus vieilles places montréalaises.

Du haut de la place d'Armes, la vision urbaine est extraordinaire, avec des perspectives qui se faufilent entre les gratte-ciel de différentes époques. La densité s'échappe et l'urbanité devient soudain matière infinie et aérienne.

La lecture de l'ensemble s'effectue à une autre échelle, avec un fond de décor sous forme de ciel changeant qui enveloppe le tout de façon sensuelle et qui fait ressortir les silhouettes verticales des édifices devenus repères.

L'envie d'habiter le sommet de sa tour trotte dans la tête du propriétaire du 511, place d'Armes depuis bon nombre d'années. Avant de commencer le projet des deux maisons suspendues, il a fallu restaurer le tout premier gratte-ciel montréalais. Édifié entre 1887 et 1889 par les architectes américains Babb, Cook & Willard, l'édifice en grès rouge d'Écosse était mal en point.

Le propriétaire a dû réparer ou remplacer des morceaux de façade, remettre en état l'encadrement de toutes les fenêtres, et enfin reconstruire au complet la balustrade en pierre du dernier étage.

La restauration de ce joyau de l'architecture montréalaise a duré plus d'un an et n'a reçu qu'un soutien financier limité de la part de la Ville...

Un chantier délicat

Situé dans un zonage historique, le chantier du projet a été délicat et contraignant. À cause d'une réglementation très stricte, il a fallu garder un recul important par rapport aux bords de la toiture et limiter la hauteur des nouvelles constructions: cela explique pourquoi il est impossible de voir les deux maisons depuis la rue. Par ailleurs, le manque d'espace, la difficulté de circulation dans les rues alentour et la hauteur du bâtiment ont accentué la complexité de la construction et alourdi toute la logistique architecturale.

On a dû faire une utilisation ponctuelle et contrôlée des grues pour enlever les déchets de la démolition et monter les matériaux nécessaires à la construction. Les architectes ont privilégié l'emploi de matériaux légers qui sont faciles à manipuler et qui réduisent le poids des nouvelles constructions au sommet de la tour.

Les maisons suspendues

Le toit du gratte-ciel abritait un bureau, construit dans les années 1970, encloué par d'épais murs de blocs de béton dans lesquels étaient aménagées de petites fenêtres qui ne valorisaient pas le vieil édifice et qui ne dialoguaient pas avec la ville.

Le propriétaire s'est entouré de l'architecte Bechara Helal et de la firme Bosses Design pour repenser l'aménagement de ce sommet d'immeuble. L'approche initiale du projet s'est faite sous forme de questionnement: comment construire une habitation sur le toit d'une tour sans que cela soit déstabilisant pour l'occupant?

L'équipe — architectes et clients — est retournée à la source de l'habitat en privilégiant une approche tectonique: «*Nous voulions un sol à 30 mètres de haut pour pouvoir ancrer le projet sur une base réelle, d'où l'idée de recréer un nouveau sol suspendu. Le choix d'un plancher sombre pour prolonger les terrasses extérieures et l'utilisation de végétation (terre, arbre et herbe) accentuent cet ancrage et permettent d'asseoir les maisons.*

«*La toiture a été l'autre élément clé du projet et nous avons voulu marquer l'abri horizontal avec force en donnant une épaisseur palpable à cette enveloppe. Entre sol et le toit, des colonnes et des poutres métalliques peintes en noir stabilisent le projet et organisent l'espace tout en*

le rattachant au bâtiment existant», explique Bechara Helal.

L'équipe a privilégié la déconstruction des murs extérieurs et l'extension horizontale de l'espace en suivant l'approche japonaise du *borrowed landscape* (paysage emprunté) basée sur la continuité de l'intérieur vers l'extérieur, la prolongation du dedans vers le dehors qui donne l'impression que l'espace intérieur est plus grand.

L'usage de grandes baies vitrées permet de donner une dynamique directionnelle à l'espace et l'emploi de fenêtres découpées, de cadrer des éléments spécifiques de la ville.

Enfin, des lucarnes intégrées dans la toiture laissent entrevoir le ciel et permettent à un flux de lumière d'apporter une touche de poésie au cœur du logement.

Pour traduire leur concept d'un habitat bien ancré et projeté dans la ville, les architectes ont choisi de laisser la structure apparente et de prolonger les poutres vers l'extérieur (la ville).

Ils ont également opté pour des couleurs neutres telles que le blanc et le noir pour laisser la place à l'information venant de l'extérieur (ville multicolore, balustrade rouge). Ils ont aussi multiplié les détails de construction en intégrant par exemple les murs extérieurs existants aux maisons ou en découvrant les murs de brique pour les laisser apparents. Enfin, ils ont aussi laissé les matériaux s'exprimer entre eux au niveau des jointures (poutres d'acier-baies vitrées, murs-plancher, etc.).

Vivre la ville

Tous les détails architecturaux développés dans ce projet offrent au résident la possibilité de s'exprimer et de se libérer. À travers l'architecture, l'habitation devient bien plus qu'un simple abri, elle est un espace de dialogue et d'échange, un lieu subtil, complexe et élégant qui recèle des richesses dont on ne se lasse jamais. L'espace contenu est dense, en relation directe avec les bâtiments voisins à travers les ouvertures des murs extérieurs.

Enfin, la proximité sensorielle avec la ville, ses habitants, ses machines, contribue à enrichir l'espace intérieur du logement en lui apportant une variété de sons (machines, passants) et d'éclairages variés (les bâtiments voisins font de l'ombre le jour et éclairent la nuit...).

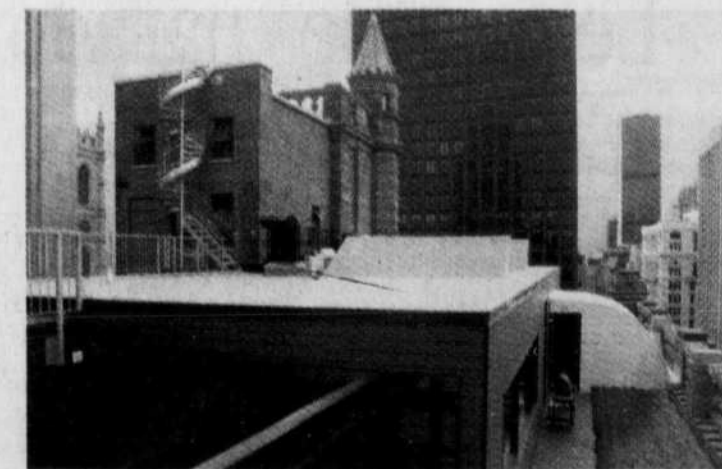
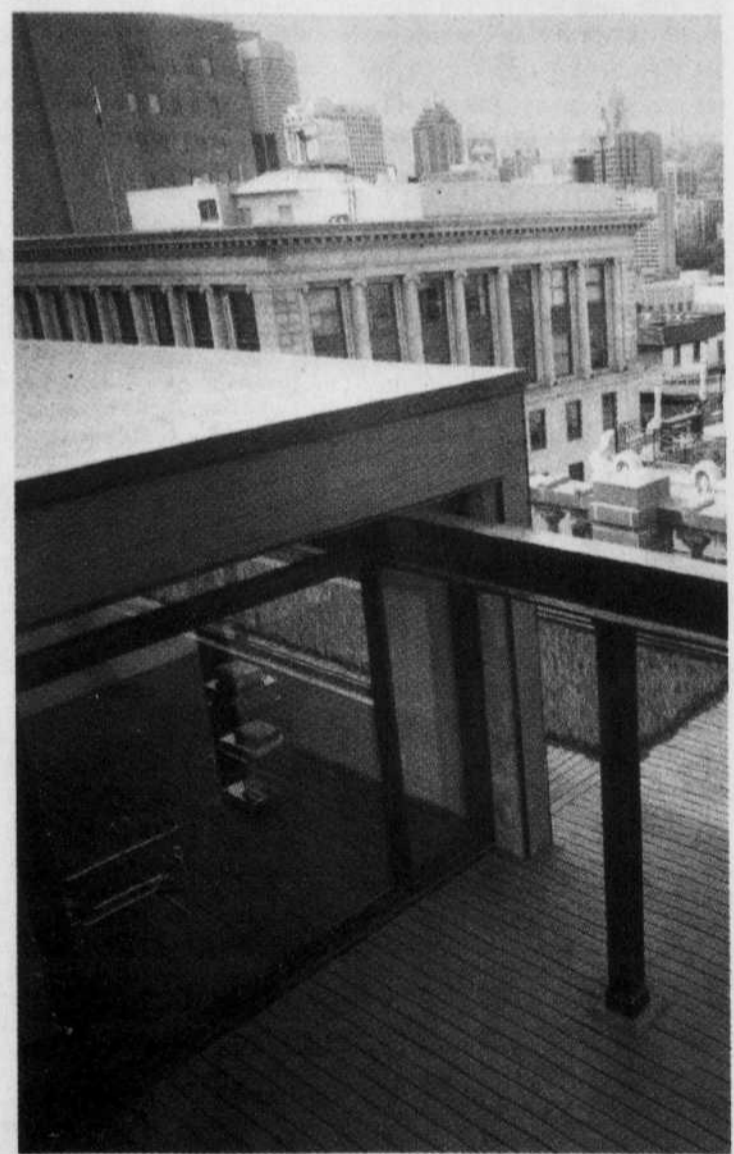
Collaboratrice du Devoir

■ Suggestions et commentaires: emmanuelle.vieira@gmail.com.



DONNÉES TECHNIQUES

- Lieu: 511, place d'Armes, Montréal
- Budget et client: privés
- Surface totale: 3000 pieds carrés
- Bechara Helal + Bosses Design, architectes, www.bossesdesign.com
- Construgep, entrepreneur général
- Phase de conception + soumissions: printemps 2005
- Début de la construction: printemps 2006
- Fin de la construction: été 2007



Du haut de la place d'Armes, la vision urbaine est extraordinaire, avec des perspectives qui se faufilent entre différentes époques